

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES
Réf. : Compta / MG

MAIRIE DE VILLENEUVE LEZ AVIGNON

Décision N° 63 /2024

OBJET : DOMAINE ET PATRIMOINE – LOCATIONS – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU GARAGE CHANCHOU

Madame le Maire de Villeneuve lez Avignon,

Vu les dispositions des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

Vu la délibération du 27 mai 2020, publiée et déposée le 29 mai 2020, prise en vertu des dispositions susvisées,

Vu la demande présentée par Monsieur Jonathan DOMERGUE représentant le garage CHANCHOU, en vue de l'utilisation d'une partie de la parcelle communale cadastrée section BS n° 144

Considérant qu'une surface d'environ 2250 m² peut être mise à la disposition de Monsieur DOMERGUE Jonathan pour servir exclusivement de parking pour les véhicules de son garage.

DÉCIDE

De mettre à disposition du Garage CHANCHOU, une superficie d'environ 2250 m² de la parcelle communale BS 144 à compter du 1^{er} **AVRIL 2024** pour une durée d'un an moyennant un loyer mensuel de **263,94 €** (deux cent soixante-trois euros et quatre-vingt quatorze cents) révisable chaque année en fonction de l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE au 2^{ème} trimestre. De signer avec **Monsieur Jonathan DOMERGUE** représentant le garage CHANCHOU une convention renouvelable de façon expresse réglant les modalités techniques et financières de cette utilisation.

Fait à VILLENEUVE LEZ AVIGNON

Le 19 /03/24

Madame Le Maire

Pascal Bories



La présente décision est susceptible de recours devant le tribunal administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Hôtel de Ville

2, rue de la République – B.P. 45 - 30404 Villeneuve lez Avignon cedex
Tél. 04 90 27 49 49 – Fax : 04 90 27 49 79 – email : mairie@villeneuvelezavignon.fr
www.villeneuvelezavignon.fr/ville

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20240319-63-2024-AU
Date de télétransmission : 19/03/2024
Date de réception préfecture : 19/03/2024